

4 ANIMATEUR ASSOCIATIF

L'Udaf du Cantal anime et soutient une quarantaine de mouvements et associations familiales adhérents et organismes associés.

Partout dans le département, ce maillage associatif permet aux familles de trouver des réponses à leurs besoins (parentalité, formation, santé, consommation...) et de s'engager pour les partager avec d'autres familles.

Dans notre département, ce sont près de 3000 familles qui adhèrent et bénéficient des services de ces associations familiales.



Udaf
Cantal

UNIS POUR LES FAMILLES

Notre Udaf défend et promeut des valeurs qui guident chacune de nos actions :

- l'universalisme : implique la compréhension, l'estime, la tolérance et la protection du bien-être de tous et de la nature,
- le respect : implique absence de jugement, tolérance, non-discrimination, respect de la dignité de la personne et diversité des familles,
- la solidarité . C'est l'objet de notre action ; cette solidarité se décline par la proximité, l'entraide et l'accompagnement.

Pierre FRÉNOIS

Président de l'Udaf du Cantal



Où nous trouver :

Union Départementale des Associations Familiales du Cantal

45 avenue de la République - BP 709 - 15007 Aurillac cedex

Tél. 04 71 43 43 43

institution@udaf15.fr



www.udaf15.fr Udaf-Du-Cantal

PORTE - PAROLE DES FAMILLES

EXPERT DE LEURS RÉALITÉS DE VIE

RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES

ANIMATEUR ASSOCIATIF

TOUT UN RÉSEAU UNI POUR LES FAMILLES

Institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, l'Udaf du Cantal est l'un des interlocuteurs privilégié sur les réalités de vie des familles.

Reconnue d'intérêt général, elle est le **porte-parole officiel des 110 000 familles cantaliennes** auprès des pouvoirs publics du département.

Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18 millions de familles qui vivent en France, et contribue à leur représentation au niveau régional à travers l'Uraf Auvergne-Rhône-Alpes.

4 missions * pour améliorer la vie des familles

1 PORTE-PAROLE DES FAMILLES

L'Udaf du Cantal **intervient auprès des pouvoirs publics** (parlementaires, conseil départemental, communes, intercommunalités) pour coconstruire et évaluer les politiques en faveur des familles.

Elle **représente et défend** les familles dans près de **90 organismes locaux et départementaux**, notamment :

- **Prestations - droits des familles** : Caisse d'allocations familiales (Caf), Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale (CCAS), Conférence des financeurs...
- **Parentalité** : Schémas départementaux des services aux familles, Conseil de famille des pupilles de l'État, Réseau parentalité, Schéma de la protection de l'enfance...
- **Logement** : Cantal habitat, Commission départementale de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX), SIAO, Fonds de Solidarité Logement (FSL)...
- **Santé** : Établissements de santé publics et privés, Conseil territorial de santé, France assos santé...



2 EXPERT DE LEURS RÉALITÉS DE VIE

L'Udaf du Cantal **observe et décrypte** les attentes et préoccupations des familles en s'appuyant sur le réseau d'associations locales et départementales, ses représentants familiaux et ses services qui font remonter les réalités du terrain.

3 RÉSEAU DE SERVICES AUX FAMILLES ET AUX PERSONNES VULNÉRABLES

L'Udaf du Cantal accueille, informe et accompagne les familles et / ou les personnes en situation de vulnérabilité dans leur quotidien :

Accompagnement des vulnérabilités

- Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants Familiaux
- Accompagnement à l'usage du numérique (Conseiller numérique France Service)
- Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)
- Service mandataire judiciaire à la protection des majeurs (PJM)
- Service d'Information et de Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)
- Groupe d'Entraide Mutuelle

Parentalité et éducation

- Membre actif du Réseau parentalité
- Pôle ressources "parentalité et numérique"
- Groupe de parole d'enfants "Atelier des Mots"

Logement et environnement

- Pension de famille - Résidence d'accueil
- Diagnostic et accompagnement social lié au logement (Action logement)

Consommation et budget familial

- Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF)
- Point Conseil Budget (PCB)
- Défense des droits des consommateurs (PIF)

Prestations et droits des familles

- Point Info Famille
- Médiation familiale

* Missions légales inscrites à l'article L211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles